

## DEMANDE DE CI POUR MISTIGRI

Posté par petitprince - le 07 Décembre 2011 à 11:55

---

Re:DEMANDE DE CI ET DE LOCALISATION POUR MISTIGRI

je me suis trompé de rubrique: je voulais poster mon message dans entraide, mais je l'ai mis par erreur dans entrainement debutants.

je le rajoute donc ici et j'espère qu'il n'est pas trop long.

merci beaucoup à edjine pour avoir confirmé qu'il est vivant et avoir pu le localiser.

j'essaie de mettre ma demande dans la rubrique entraide, peut etre plus appopriée que celle intitulée entrainements pour débutants.

j'ai vu pour la dernière fois Mistigri le 26-11, en fin de journée, trp tard pour le mener chez le véto, lui faire poser une puce et lui mettre un collier d'identification.

il avait deja fugué ou tardé à rentrer à quelques reprises, peut etre parce qu'il était trop jeune pour etre opéré.

il est né le 15-06-2011.je souhaiterais qu'une ci soit tentée afin de savoir si la famille qui l'aurait recueilli l'aurait fait de bonne foi sans savoir qu'il m'appartient.je pense plutot et je suis convaincu qu'il s'agit d'un vol, car un gamin m' a précisé que des personnes avaient un chat ressemblant au mien et je lui ai répondu qu'il m'appartient.

or la disparition de l'enfant coincide avec celle de Mistigri, car il craint sans doute que je lui pose des questions d'autant plus embarrassante que j'ai de nombreuses photos le montrant couché,s'étirant, baillant et heureux chez moi, ce qui devrait constituer au moins un début de preuve qu'il m'appartient.

de plus un jeune chat bien entretenu, nourrit soigné et pas du tout sauvage ne peut pas etre abandonné.

j'espère que ces individus ne l'aurent pas fait pucé car je crains de ne plus disposer du moindre recours, sauf s'il est possible de prouver que les photos sont antérieures à la pose de la puce.

je déprime et m'inquiète pour mon chat qui m'a été donné le 26 août et qui a disparu, après quelques fugues préliminaires le 26 novembre.

je suis épuisé de m'inquiéter pour un chat qui est peut être volé et retenu prisonnier ou qui est ingrat et préfère vivre dans une autre famille.

c'est pour cela que je souhaiterais avoir une ci.

s'il préfère rester chez les autres personnes, j'en ferais mon deuil bien que cela relèverait de l'ingratitude car je lui ai témoigné beaucoup d'amour et de tendresse en trois mois, mais s'il est volé, et retenu prisonnier contre sa volonté, je ferai tout pour le récupérer.

le problème c'est que je n'ai aucune preuve qu'il m'appartient si ce n'est les nombreuses photos que j'ai.

si la personne l'a recueilli par erreur en ignorant qu'il est à moi, elle me le rendra peut être, mais sûrement pas si elle est de mauvaise foi et prétend qu'il est à elle.

si elle l'a fait, depuis sa "disparition" pucé, je n'ai sans doute aucun recours et tort à tout les coups, d'autant plus que celle qui me l'a donné refuse d'écrire un papier confirmant qu'elle me l'a offert sous prétexte que c'est un chat de gouttière, ce qui est discriminatoire et insultant car c'est un chat européen et il a pour moi autant de valeur affective qu'un chat de race.

la personne ne pourra pas le garder toute la journée enfermé, même si c'est plus facile si quelqu'un reste avec lui dans la journée pour lui tenir compagnie.

il faudrait qu'une ci lui demande s'il préfère vivre chez moi ou chez cette personne ou que la ci l'incite ou l'oblige à venir chez moi, car j'ai une semaine de vacances et j'en profiterai, si la personne ne l'a pas déjà fait, de le faire taotuer, mais je n'ai guère d'espoir de le récupérer.

une personne pourrait elle tenter une ci pour lui demander dans quelle famille il préfère vivre ou s'il est hésitant et maintenu enfermé, l'inciter à la première occasion à venir me rejoindre afin que je le fasse pucé.

pourrais avoir quelques conseils?

j'espère qu'une ci m'indiquera ou il préfère vivre afin de savoir si j'essaie de le récupérer ou pas.

dans le cas ou il serait prisonnier et ne serait pas tatoué les photos constitueraient peut ete une preuve suffisante pour prouver qu 'il m'appartient et j'aimerais connaitre les recours dont je dispose.

une ci pourrait l'inciter à me rejoindre le temps de le faire tatouer et de lui mettre un collier.

merci beaucoup pour votre aide et vos conseils avisés.

la photo exploitable est dans entraiment débutants.

merci beaucoup pou votre aide.

=====

**Re:DEMANDE DE CI POUR MISTIGRI**

Posté par petitprince - le 16 Janvier 2012 à 10:40

---

il est décevant de constater que personne ne se soucie de moi ou de mistigris, alors que d'autres recoiveent soutien, aide , conseils et réconfort.....

=====

**Re:DEMANDE DE CI POUR MISTIGRI**

Posté par karen487 - le 16 Janvier 2012 à 11:09

---

bonjour

j espere que tu retrouvera mistigri,les efforts finissent toujours par payer

c frustrant de chercher dans le vide

courage a toi

a tu mis une annonce sur le bon coin?

=====

## Re:DEMANDE DE CI POUR MISTIGRI

Posté par petitprince - le 16 Janvier 2012 à 14:19

---

je n'ai mis aucune annonce sur le bon coin, d'une part car dans cette petite copropriété personne n'a eu la compassion de me téléphoner, d'adresser le moindre message à ma messagerie ou de chercher à me voir, car je suis le seul à m'occuper des chats et à les nourrir.en outre, mistigris n'est ni tatoué, ni pucé, par sa faute.

la seule - stupide - et unique réaction à laquelle j'ai eu droit, c'est celle d' un imbécile - l'espèce est en pleine expansion, qui m'a reprocher de poser mes affiches à un emplacement non autorisé.

heureusement qu' un important changement de conscience interviendra le 21-12-2012.

espérons que les êtres - humains - non évolués spirituellement disparaîtront: il ne resterait dans ce cas plus grand monde, pour le plus grand bonheur de ceux qui seront épargnés et surtout pour les animaux, grandes et éternelles victimes de la cruauté humaine.

=====